

Berne/Zoug, 25.06.2015

Le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba est le nouveau président de la CDCA

Lors de leur séance de travail du 18 juin 2015, les membres de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) ont élu le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba en tant que nouveau président. Il assume dès ce jour la succession de l'ancien président Lorenz Koller, qui s'est retiré en avril dernier du gouvernement du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures après de nombreuses années de fonction, renonçant par là même à son mandat à la tête de la CDCA.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, le conseiller d'Etat Philippe Leuba a déclaré vouloir s'engager en faveur d'une agriculture productive, axée sur la valeur ajoutée, et offrir aux jeunes de la branche des perspectives professionnelles motivantes et rémunératrices. M. Leuba souhaite également que la CDCA s'implique davantage dans le traitement des sujets politiques d'actualité, qu'elle intensifie ses contacts avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) ainsi qu'avec le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

En outre, la CDCA a adopté après débat les lignes directrices du secteur agroalimentaire 2018+ qui correspondent à la prochaine réforme de la politique agricole. L'objectif est d'assurer une meilleure promotion de l'économie régionale en améliorant à cet égard les interfaces politiques au niveau national. Dans le domaine agroalimentaire, la CDCA entend placer au centre de ses préoccupations la création de valeur ajoutée et sa répartition équilibrée entre acteurs de la production, de la transformation et du marché. Selon elle, la politique agricole ne doit pas entraver les mutations structurelles dans les régions qui les souhaitent, ni les imposer là où elles ne sont pas désirées. La rentabilité des entreprises agricoles doit être renforcée et l'engagement public dans l'amélioration des bases de production intensifié. Les investissements de longue date dans l'amélioration de la formation et de la vulgarisation agricoles ainsi que le bon niveau de formation des chefs d'entreprise doivent aboutir à un changement complet d'approche de la part des pouvoirs publics, moins axée sur le respect strict des prescriptions et davantage orientée vers la poursuite d'objectifs. La charge administrative des cantons doit être allégée par une séparation plus claire des tâches et des domaines de compétences entre cantons et Confédération de même que par une simplification générale des procédures.

Renseignements:

Roger Bisig, secrétaire : 041 728 55 51 / roger.bisig@zg.ch

CE Esther Gassler, vice-présidente : 032 627 24 32



Photo: Philippe Leuba, conseiller d'Etat du canton de Vaud et nouveau président de la CDCA